



## LA CONSULTATION BASSE VISION

### SERVICE OPHTALMOLOGIE - PÔLE RÉTINE

- ▶ Emeline GILLE, Orthoptiste
- ▶ Michel KWAN, Optomotriste
- ▶ Nathalie BERTHE, Opticienne

**SPÉCIALISTES BASSE VISION**

Tél. 04 67 75 97 80

[sec.ophtalmologie.beausoleil@languedoc-mutualite.fr](mailto:sec.ophtalmologie.beausoleil@languedoc-mutualite.fr)

**Vous êtes très handicapé sur le plan visuel ?  
Vous souhaitez faire le point sur les aides visuelles existantes ?  
Demandez un rendez-vous !**

## QU'APPELLE-T-ON BASSE VISION ?

La déficience visuelle concerne en France près de 1,7 millions de personnes, comme l'indique le plan handicap visuel 2008-2011, dont près des 2/3 se trouvent être des personnes de plus de 65 ans. Au sein de cette population, le nombre de personnes présentant une basse vision est de l'ordre de 90 %.

Cette atteinte partielle d'une grande partie, centrale et/ou périphérique, de la vision se caractérise par une perte d'autonomie qui affecte non seulement les activités visuelles elles-mêmes (identification, lecture, écriture), mais également l'ensemble de la vie quotidienne (déplacements, communication, activités de la vie quotidienne) et implique en outre, très souvent, un fort retentissement psychoaffectif. La principale cause de malvoyance dans les pays développés est représentée par la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). Cette problématique du handicap visuel est encore aujourd'hui fortement méconnue, malgré les campagnes de sensibilisation et d'information diffusées ces derniers temps, car il présente le paradoxe d'être difficilement détectable.

Cette méconnaissance est encore plus flagrante en matière de prise en charge rééducative et réadaptative des personnes déficientes visuelles, alors qu'elle leur permet, bien souvent, de conserver leur autonomie, même chez des personnes âgées, voire très âgées.

En effet, dans la réponse apportée aux situations de malvoyance, l'essentiel ne réside pas dans l'acquisition d'aides techniques ou de réponses toutes faites, mais dans l'intégration de la déficience visuelle et dans l'apprentissage de techniques.

## POURQUOI UNE CONSULTATION BASSE VISION ?

A l'image de la médecine physique et de réadaptation, une consultation basse vision permet à l'ophtalmologiste de proposer à son patient, en cours ou en fin de traitement, une approche plus pragmatique et sociale de ses difficultés au quotidien, liées au handicap.

## QUE PEUT APPORTER CE TYPE DE CONSULTATION AUX PERSONNES SOUFFRANT DE MALVOYANCE ?

L'objectif premier de cette entité est d'informer et de conseiller la personne, en fonction de son reste visuel et des besoins exprimés, sur tous les moyens techniques et rééducatifs pour retrouver en intégralité ou en partie l'autonomie, dans ses activités de la vie quotidienne (ex : repas, déplacement, travaux manuels, lecture, etc.). Cette consultation, qui ne peut apporter de gain visuel en termes d'acuité, va, par contre, privilégier :

- ▶ Le grossissement des écritures et objets tenus en main, par des aides techniques ;
- ▶ Le confort de travail, en vision proche (lecture, écriture, travaux manuels, etc..), par des éclairages adaptés et des conseils d'ergonomie et de posture ;

- ▶ La protection oculaire, tant en lumière naturelle (soleil, éblouissement, réverbération, UV, etc.), qu'artificielle, par l'association pertinente de montures protectrices et de filtres oculaires appropriés ;
- ▶ Des conseils simples « d'hygiène visuelle » (TV, fatigabilité, endurance, vitesse de lecture, etc..).

## COMMENT SE DÉROULE UNE CONSULTATION ?

Chaque patient est reçu, durant une heure, par deux professionnels de santé (orthoptiste et opticien ou optomotriste spécialisés en basse vision).

La prise en charge se divise en cinq temps :

**1<sup>er</sup> temps :** Retour de l'ophtalmologiste à l'équipe basse vision sur la pathologie du patient et son évolutivité.

**2<sup>ème</sup> temps :** L'orthoptiste et l'opticien évaluent la qualité de vie du patient, l'impact de sa déficience visuelle sur sa vie quotidienne et ses besoins.

**3<sup>ème</sup> temps :** L'orthoptiste réalise un bilan des capacités fonctionnelles et détermine si une rééducation basse vision est nécessaire. La rééducation se base essentiellement sur la fixation, l'occulomotricité et les stratégies visuelles de compensation.

**4<sup>ème</sup> temps :** L'opticien, après un bilan des capacités en vision de loin et de près, présente et préconise un certain nombre d'aides techniques (lunettes-loupes, loupes éclairantes, agrandisseurs électroniques, éclairages, filtres et montures protecteurs, etc.), répondants aux besoins propres, exprimés préalablement par la personne.

**5<sup>ème</sup> temps :** les deux professionnels retrouvent ensemble la personne pour s'assurer que :

- ▶ Les préconisations dans chaque domaine ont bien été comprises ;
- ▶ Les réponses apportées correspondent à ses interrogations de départ ;
- ▶ Qu'il ne reste aucune question en suspens.

A l'issue de la consultation, le patient reçoit le bilan complet, accompagné de recommandations :

- ▶ Pour son opticien (référence des aides techniques préconisées) ;
- ▶ Pour l'orthoptiste le plus proche de son domicile (si une rééducation s'avère nécessaire) ;
- ▶ Des adresses d'organismes et d'associations susceptibles de lui apporter un soutien et des conseils pour les activités de la vie quotidienne (ex : loisirs).

Le bilan est également transmis à son ophtalmologiste et à son généraliste ou à tout acteur de santé, qui le prend en charge.

**LA CONSULTATION VOUS EST PROPOSÉE  
GRATUITEMENT À LA CLINIQUE BEAU SOLEIL**

## QUESTIONNAIRE SUR LE VÉCU DE L'ATTEINTE VISUELLE

Avez-vous des difficultés dans la lecture et l'écriture, malgré vos lunettes ?

Oui  Non

Avez-vous des difficultés à reconnaître les visages ?

Oui  Non

Est-ce que vous rencontrez des difficultés dans les déplacements extérieurs, c'est-à-dire en dehors de votre domicile ?

Oui  Non

Avez-vous l'impression d'être plus maladroit qu'avant (exemples : est-ce que vous avez tendance à casser, verser à côté, renverser, vous cogner...) ?

Oui  Non

Êtes-vous gêné par la luminosité ?

Oui  Non

Avez-vous des difficultés à préparer vos repas ?

Oui  Non

Souhaitez-vous que votre entourage comprenne mieux votre déficience visuelle ?

Oui  Non

### REMARQUES :

a) Faire remplir le questionnaire lors des examens préliminaires ou par le secrétariat

b) 4 réponses positives sur 7 justifient un rendez-vous en consultation basse vision.

## COMPTE-RENDU BILAN OPHTALMOLOGIQUE BASSE VISION

Nom :

Prénom :

Diagnostic principal :

Pathologies associées :

Corrections et acuités :

	CORRECTION VL	ACTIVITÉ VL	ADDITION	PARINAUD
OD				
OG				

### Traitements en cours ou prévisibles :

- Glaucome
- Cataracte
- IVT
- Laser
- Diabète
- Autres traitements

Le

Signature et cachet

### Documents souhaités :

- Prescription bilan orthoptique BV
- CV
- Angiographie et rétinographie
- OCT